

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une «première pierre» à César-Roux 19 pour former davantage de soignants

Lutter contre la pénurie de médecins constitue un enjeu politique national. Au plan vaudois, cet objectif est inscrit dans le Programme de législature du Gouvernement et dans le Plan stratégique de l'UNIL. L'augmentation de 160 à 220 du nombre de diplômé-e-s annuels d'ici 2018 nécessite le développement des infrastructures d'enseignement à disposition. Dans cette perspective, le Conseil d'Etat a posé ce jour la première pierre de deux grands auditorios situés en sous-sol de l'ancienne policlinique médicale de Lausanne.

Les conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC en charge de la formation, et Pascal Broulis, chef du DFIRE en charge des constructions, ont posé la première pierre du chantier de deux nouveaux auditorios de 250 places chacun, situés en sous-sol du bâtiment occupé par la Haute école de santé Vaud (HESAV) au 19 de la rue César-Roux à Lausanne. Destinés à la Faculté de médecine et de biologie (FBM) de l'Université de Lausanne, ces futurs auditorios font partie des mesures visant à augmenter les infrastructures à disposition de la formation des médecins.

Les deux auditorios en construction sont bâtis de manière superposée, sous la cour intérieure du bâtiment. Ils seront accessibles soit par l'entrée de l'ancienne policlinique, soit par un escalier extérieur situé au pied de la falaise, ce qui permettra un accès indépendant du fonctionnement de HESAV. Cette construction, située dans le périmètre du campus du Bugnon, près des autres grands auditorios utilisés par la FBM, permettra une occupation optimale des salles en limitant les déplacements entre les différents sites. En outre, la proximité immédiate de HESAV permettra le développement de collaborations supplémentaires entre les deux entités ainsi qu'un gain d'efficacité dans l'utilisation commune des installations.

Déjà en charge des récents travaux de rénovation de l'immeuble César-Roux 19, le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL) pilote la construction des auditorios. Débutés à l'automne dernier, les spectaculaires et délicats travaux d'excavation vont tout prochainement laisser place aux premières fondations. Le coût total de cette réalisation est prévu à 9,35 millions de francs, financés à raison de 7,88 millions par l'Etat de Vaud et de 1,47 million au moyen de la subvention fédérale aux

investissements universitaires. Les deux auditorios devraient être mis à disposition de la FBM début 2017, pour la rentrée du semestre de printemps.

En réponse à la pénurie actuelle de médecins, l'Ecole de médecine de la FBM s'est engagée à augmenter de 40% jusqu'en 2018 l'effectif des diplômés qu'elle délivre chaque année. Cette augmentation implique des besoins supplémentaires sur quatre volets: le nombre d'enseignants, les ressources financières nécessaires à l'encadrement des étudiants, le nombre de places pour la formation au lit du malade et les infrastructures d'enseignement théorique. Les auditorios de César-Roux 19 font partie de cette dernière composante en sus, notamment, de douze salles d'enseignement prévues au Biopôle IV, de salles d'enseignement en groupes (Bugnon 21 + 23), de l'utilisation de l'Auditorium César-Roux du CHUV et de l'augmentation de la capacité de l'Auditorium de la Maternité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 mai 2015

Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, cheffe du DFJC, 021 316 30 01; Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du DFIRE, 021 316 20 01. Images disponibles sur www.vd.ch